



VITRINEX

NETTOYANT CONCENTRÉ POUR VITRES ET TOUTES SURFACES LISSES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide

Densité : 0,92 +/- 0,02

Odeur : alcoolisée

Couleur : bleu ciel

pH : sans

Point éclair : 12°C (vase clos)

21°C (vase ouvert) ce qui correspond

à une utilisation grandeur nature



PROPRIÉTÉS

VITRINEX dissout par sa seule action chimique les salissures les plus résistantes et tenaces telles qu'insectes écrasés, résidus goudronneux, nicotine, graisse, rouge à lèvres, etc...

Avantages : renfermant dans sa composition un additif spécial, **VITRINEX** retarde la formation de buée et restitue aux surfaces traitées la transparence du cristal. Formulation sans acide, sans ammoniacque, sans éléments abrasifs ni solvant benzénique ou chloré. Par sa rapidité d'action et l'obtention d'un résultat parfait sans effort, ce nettoyant de surfaces vitrées provoque une importante économie de main-d'œuvre tandis que sa haute concentration en matières actives lui autorise une dilution maximale, rendant ainsi insignifiant son prix. Sans altération sur les peintures, les plastiques, les panneaux stratifiés, les caoutchoucs, les métaux, les chromes, etc... ce qui exclut de ce fait toutes restrictions d'utilisation. **VITRINEX** possède également des propriétés antistatiques.

Domaines d'utilisation : convient aux professionnels et services ayant en charge l'entretien des surfaces vitrées ainsi que des surfaces modernes stratifiées lisses, aux collectivités, aux hôtels et restaurants.

Utilisation de VITRINEX suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS SELON ENCRASSMENT	MODE D'EMPLOI
Nettoyage des vitres, miroirs, plastiques, stratifiés, etc...	De 10 % à 50 % dans de l'eau.	Appliquer à l'éponge ou pulvériser VITRINEX sur la surface à nettoyer. Essuyer à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux par mouvements circulaires ou d'une raclette de vitrier.

Biodégradabilité : l'agent de surface présent dans la formulation est conforme au règlement CE n°648/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents : biodégradabilité primaire au moins de 80 %; biodégradabilité finale (minéralisation) au moins de 60 %.

Recommandations : conserver et utiliser à l'écart de toutes flammes, sources d'étincelles ou d'ignition. En cas de projection oculaire, rincer abondamment avec de l'eau.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène

Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@daccd.com - site web : www.daccd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).